



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

**Comment demander sa voie d'orientation après
la 3^e ?**

Dialogue avec le conseil de classe

Se connecter au service en ligne Orientation

Compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil



Responsable d'élève



Élève

Le compte du représentant légal permet de formuler les choix et de prendre connaissance de l'avis du conseil de classe.

Le compte de l'élève permet de lire ce que le représentant légal a complété.

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

 Responsable d'élève

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant

[Identifiant oublié ? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe

[Mot de passe oublié ? →](#)

Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect



[Qu'est-ce que FranceConnect ? ↗](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !

Se connecter avec mon compte ÉduConnect, l'identifiant et le mot de passe transmis par le chef d'établissement.

[Accueil](#) [Mes services](#) [Contact](#)

Fil des évènements

10 - 12
2024 - 2025

[Filtrer par](#)

Orientation après la 3e

Au 2^e trimestre, indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation entre voie générale et technologique et voie professionnelle.

Choisir son orientation

**Le Fil des événements
indique l'action à faire.**

Informations générales

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Remarque : Si vous n'êtes pas représentant(e) légal(e), aucun service n'est actuellement disponible pour les enfants à votre charge.

En qualité de représentant(e) légal(e), vous pouvez accéder aux services en ligne pour vos enfants depuis le menu [Mes services](#).

Retrouvez sur le portail [Scolarité Services](#) toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail [Scolarité Services](#) s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu [Mes services](#).

**Accès aux services en
ligne dans le menu
Mes services.**

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Accueil

Mes services

Contact

Mes services

M. P. L.



|  Actualités

 Orientation

Message de l'établissement

Bienvenue sur Sclarité services.

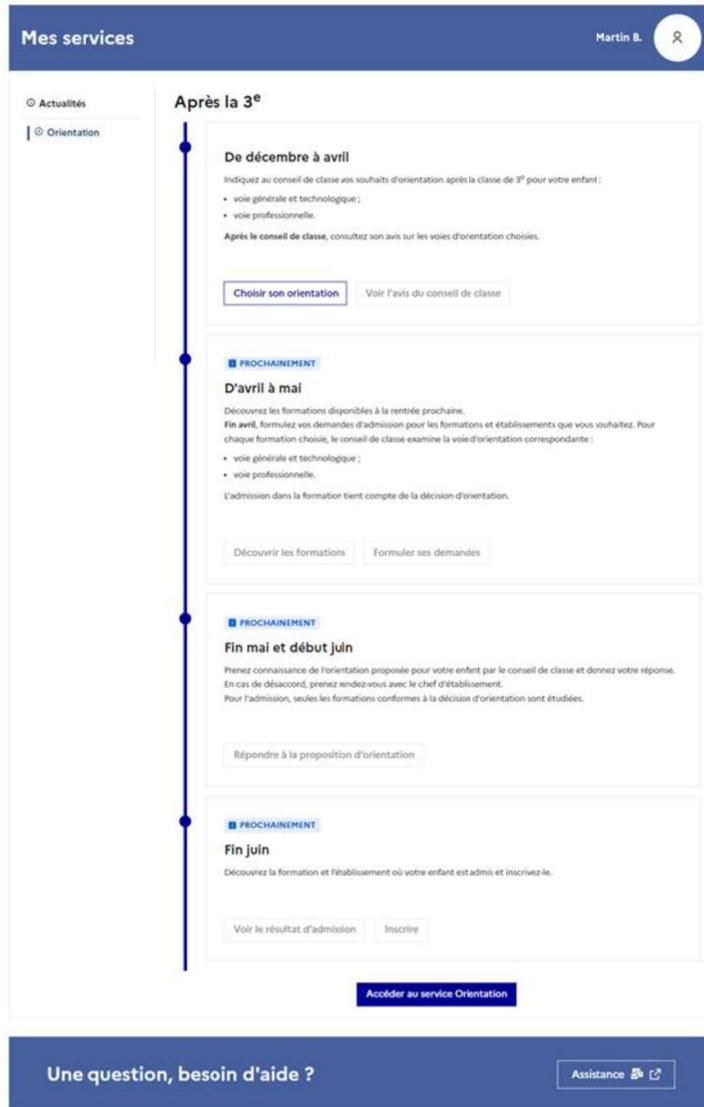
Sur la page d'accueil de Sclarité services choisir Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

le calendrier permet de voir toutes les étapes de l'orientation après la 3^e.

Le bouton activé correspond à l'action à faire.



Mes services Martin B.

Actualités | Orientation

Après la 3^e

De décembre à avril
Indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e pour votre enfant :

- voie générale et technologique ;
- voie professionnelle.

Après le conseil de classe, consultez son avis sur les voies d'orientation choisies.

Choisir son orientation Voir l'avis du conseil de classe

PROCHAINEMENT

D'avril à mai
Découvrez les formations disponibles à la rentrée prochaine.
Fin avril, formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez. Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

- voie générale et technologique ;
- voie professionnelle.

L'admission dans la formation tient compte de la décision d'orientation.

Découvrir les formations Formuler ses demandes

PROCHAINEMENT

Fin mai et début juin
Prenez connaissance de l'orientation proposée pour votre enfant par le conseil de classe et donnez votre réponse. En cas de désaccord, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement. Pour l'admission, seules les formations conformes à la décision d'orientation sont étudiées.

Répondre à la proposition d'orientation

PROCHAINEMENT

Fin juin
Découvrez la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le.

Voir le résultat d'admission Inscrire

Accéder au service Orientation

Une question, besoin d'aide ? Assistance

Après la 3^e

De décembre à avril
Indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e pour votre enfant :

- voie générale et technologique ;
- voie professionnelle.

Après le conseil de classe, consultez son avis sur les voies d'orientation choisies.

Choisir son orientation Voir l'avis du conseil de classe

D'avril à mai
Découvrez les formations disponibles à la rentrée prochaine.
Fin avril, formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez. Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

- voie générale et technologique ;
- voie professionnelle.

L'admission dans la formation tient compte de la décision d'orientation.

Découvrir les formations Formuler ses demandes